

Attestation

EMICODE

Le 13 décembre 2018, Eurofins Product Testing A/S a reçu un échantillon de adhésif pour sols référencé.

ACRYMANG E

fourni par

Bostik SA

Les émissions ont été testées selon les exigences de EMICODE (Octobre 2017), voir le rapport n° 392-2018-00515801_G_EN_02.

Résultats conformes aux exigences de la classe EC 1:

- Aucune substance carcinogène n'a été détectée après 3 et 28 jours.
- La somme des COV après 3 jours était inférieure à la limite de 1000 µg/m³.
- La somme des COV après 28 jours était inférieure à la limite de 100 µg/m³.
- La somme des COSV après 28 jours était inférieure à la limite de 50 µg/m³.
- La concentration de formaldéhyde et d'acétaldéhyde détectée après 28 jours était inférieure à la limite de 0.05 ppm.

Ce certificat ne permet pas d'utiliser l'étiquette conférée par la marque EMICODE.

Pour l'utilisation de l'étiquette EMICODE, une demande de licence doit être faite au GEV, Düsseldorf, Germany.

Une licence peut seulement être accordée pour les produits prêts à l'emploi, si des conditions requises supplémentaires sur le contenu de certains produits chimiques (par exemple sans solvant) sont remplies.

18 mars 2019



Malene Laugesen
Analytical Service Manager



Janne Rothmann Norup
Analytical Service Manager